

**Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle B (Sciences chimiques et Sciences des matériaux), emploi-type Technicien-ne en chimie et sciences physiques, session 2020, dans les académies de LIMOGES et POITIERS.**

Le Président de l'UNIVERSITE DE LIMOGES,

**Vu** le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

**Vu** l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

**Vu** l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

**Vu** l'arrêté du 13 mai 2020 autorisant au titre de l'année 2020 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

**Vu** l'arrêté du 18 mai 2020 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de LIMOGES et POITIERS, au titre de l'année 2020 ;

**DÉCIDE :**

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle B (Sciences chimiques et Sciences des matériaux), emploi-type Technicien-ne en chimie et sciences physiques, au titre de l'année 2020, dans les académies de LIMOGES et POITIERS :

**Madame FEULLADE Geneviève**, professeure des universités de 1ère classe, présidente, Université de Limoges, Limoges.

**Madame CORNETTE Julie**, ingénieure d'études de classe normale, experte, Université de Limoges, Limoges.

**Madame BASSOLI Flavie**, technicienne de recherche et de formation de classe normale, Université de Poitiers, Poitiers.

**Monsieur FRESLON Stéphane**, ingénieur d'études de classe normale, Institut national des sciences appliquées de Rennes, Rennes.

**Monsieur LE NINIVEN Christophe**, ingénieur d'études hors classe, Université de Limoges, Limoges.

Fait à Limoges, le 5 juin 2020

Le Président de l'Université de Limoges



Alain CELERIER